Fiche mémo - Le Projet Collaboratif

Définition

* Partage d’informations et de connaissances
* Au moins deux entreprises qui partagent des intérêts communs
* De nature très différente :
  + Développement d’un produit ou d’un service innovant
  + Résolution de problèmes existants
* Inter-entreprise ou intra-entreprise
* Définis sous la forme d’un contrat de consortium :
  + Cadre de confiance
  + Cadre d’efficience
* 3 étapes distinctes :
  + Phase de cadrage (maturation)
  + Phase de réalisation
  + Phase juridique

Leviers

* Travail collaboratif et non compétitif
* Équilibre entre les parties prenantes
* Comprendre les enjeux, les objectifs et les contraintes des autres entreprises
* Profiter des capacités des partenaires
* Gestion des relations humaines

Avantages et Opportunités

* Répondre aux nouveaux besoins et anticiper les prochains
* Utiliser les équipements de chaque partie
* Utiliser des cycles de distribution simplifié
* Les moyens de production à disposition plus important
* Profiter de l’expérience et de l’expertise de chaque entreprise

Freins et Dangers

* Éloignement géographique
* Longue phase de cadrage due à un nombre d’intervenant élevé
* Problèmes de hiérarchie
* Ambitions futures différentes
* Tailles des entreprises
* Cultures d’entreprise différente